

## Pour une Recherche Singulière

### SITUATION

Il apparaît nécessaire en préambule, de définir avec précision les notions de recherches telles que l'on peut les appréhender dans les écoles d'art, qu'elles soient territoriales ou nationales et ce en regard des seuls critères utilisables, à savoir ceux qui émanent du modèle universitaire.

Dans le cadre de l'harmonisation européenne, la mutation de l'enseignement artistique, pour être reconnu comme enseignement supérieur, nous oblige à considérer le travail mené dans les écoles d'art sous un angle inédit.

N'oublions pas qu'il nous faut considérer ces questions comme déterminantes pour la pérennité de nos écoles et que la recherche artistique n'existe pas en soi dans le champ pédagogique actuel.

Il nous semble évident d'opérer une distinction entre "l'esprit de recherche" et "les recherches" telles qu'elles sont formulées par l'Université.

Contrairement au modèle universitaire où le travail de recherche est engagé *a posteriori*, dans nos écoles, l'esprit de recherche organise en le traversant l'ensemble du cursus.

Dans les deux étapes structurant nos enseignements, la phase projet, dans ses formes et ses objectifs diplômants, est similaire à la dimension de recherche universitaire.

Durant la phase programme, l'étudiant acquiert une autonomie à travers la maîtrise des divers outils et des enjeux théoriques et plastiques. Cette phase de trois années est sanctionnée par un diplôme national dont l'obtention ne donne pas automatiquement accès à la phase projet.

En effet, ce sont les enseignants qui évaluent les capacités des étudiants de troisième année à s'engager dans la phase projet, indépendamment des résultats du diplôme. Cette procédure correspond à la décision d'autoriser et de valider un processus de travail et de recherche.

Durant la phase projet, dans l'engagement de l'étudiant, se perpétue l'esprit de recherche autant dans le projet personnel de diplôme que dans la participation aux Ateliers de Recherche et de Création. Les ARCs dans leur nature, leur diversité et la façon dont ils sont menés et gérés se posent comme des espaces de recherche déterminants dans leur association aux enseignements.

Ces multiples ateliers qui émanent des différentes écoles sont assurément particuliers, autonomes, exploratoires, expérimentaux, transversaux. Ils peuvent mettre en jeu et en relation des couches diverses des mondes de l'éducation, de l'industrie, de la connaissance.

Ils représentent 40% des validations nécessaires à la présentation au diplôme de fin d'études (Dnsep), les enseignements théoriques représentant pour leur part 30%, les 30% restants étant réservés à "l'esprit de recherche".

Ce diplôme, nourri de ces 3 composantes, engage des productions artistiques singulières. L'improbabilité, l'écart, la surprise, l'étonnement deviennent des paramètres de reconnaissance, d'authentification et de validation.

La lisibilité des productions plastiques et artistiques dépasse ainsi les cadres convenus d'appréciation qui relèvent des critères théoriques et pratiques repérés et communément utilisés.

### PRÉCONISATIONS

L'état de recherche existe donc dans les écoles supérieures d'art, la question de sa classification est posée.

Comment sa manifestation peut-elle obtenir une reconnaissance singularisée dans le contexte de l'harmonisation des enseignements supérieurs européens ?

Nous suggérons la constitution de groupes de travail et de réflexion tripartites (représentants des écoles, représentants de la Dap, représentants de la Recherche universitaire), visant à établir un état des lieux des activités de recherche effectives dans les écoles supérieures d'art, considérant les ARCs, les projets de recherche inter-écoles et inter-réseaux, les post-diplômes.

Nous proposons également la constitution de groupes de travail chargés de mener une réflexion sur la distinction que représente l'apport de l'engagement artistique et de l'expérience personnelle des praticiens qui enseignent dans les écoles d'art, afin d'en préciser la singularité vis-à-vis de l'université où prévaut la maîtrise des savoirs et des connaissances.

La synthèse, l'organisation et l'analyse de ces données constitueront un outil de travail au service de cette recherche en art et de son évolution vers une consistance et un affinage sans cesse accrus sur le plan des apports théoriques et plastiques à l'œuvre dans l'élaboration des productions artistiques, renforçant ainsi son identité.

Cet outil analytique est un des éléments indispensables dans le processus de reconnaissance et de validation, au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche telle qu'elle est singulièrement pratiquée dans les écoles supérieures d'art jusqu'au Dnsep.

Simultanément à l'acquisition de cette reconnaissance au niveau master, il semble indispensable de mener une réflexion prospective sur la question de l'après Dnsep à partir des formes existantes que sont les post-diplômes effectifs dans certaines écoles, ainsi qu'autour des possibilités offertes par les relations inter et trans disciplinaires vers d'autres structures.

Il faut inventer un espace de troisième cycle au sein des écoles supérieures d'art qui soit le prolongement de « l'esprit de recherche » associé au « projet de recherche », dont l'objectif serait d'approfondir les productions présentées au Dnsep dans leur inscription réelle dans le champ de l'art et les éléments concrets qui le constituent.

La recherche en art, au lieu d'aller vers un but qu'elle serait censée vérifier, se meut en permanence et se re-dirige en acceptant, en intégrant, en s'appropriant, en transformant les multiples apports auxquels elle peut avoir accès dans son propre modèle de recherche, se démarquant ainsi du modèle universitaire.

J.Dupin / A.Desjardins